

PROCÈS VERBAUX

SAISON 2019-2020



JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

PV N°8 - publié le 02 octobre 2019

















District Drôme Ardèche de Football

Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°8

REUNION du 26 et 30 Septembre 2019

Président : DJEDOU Djamel

Présents: Éric THIVOLLE, Stéphan MONTALBANO, André GALLICE, Denis GLANDU. Bernard DELORME.

competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

A L'ATTENTION DES CLUBS

DEMANDE DE DELEGUES : Les demandes de délégués doivent nous parvenir suffisamment à l'avance pour permettre de répondre favorablement. Le nombre de délégués n'est pas extensible aussi les demandes officielles et écrites, seront honorées en priorité.

RAPPEL: En cas de problème avec la FMI, prière d'en informer le District, en rédigeant un rapport de non utilisation de la FMI, qui se trouve dans les documents. Toutefois, il est impératif de faire une feuille papier à adresser au District en cas de non fonctionnement de celle-ci. **Les Clubs doivent anticiper et prévoir des feuilles de matchs vierges en cas de problème avec la FMI.**

En cas de défaillance de la FMI, les Clubs ont obligation d'informer la commission du résultat de la rencontre par mail à l'issue de la rencontre.

INFORMATIONS CLUBS: Matchs nocturnes: Ne peuvent jouer en nocturne uniquement les clubs ayant un éclairage homologué. Pour rappel 20h est un horaire officiel, les clubs désirant jouer à un autre horaire sont priés d'en en informer le club adverse qui devra donner son accord.

Article sur les rencontres en nocturne voir ART.13 bis

Toutes demandes de modifications (dates, horaires, installations) doivent respecter le point 2 ci-dessous de l'article 13 des Règlements Sportifs du District;

- 2. Après entente préalable entre les clubs, toutes demandes d'avancement, d'inversion ou de changement d'horaire d'une rencontre devront obligatoirement respecter la chronologie suivante :
- Entente préalable entre les clubs (par téléphone et confirmation de la réponse par mail).
- Si les 2 clubs sont d'accord, saisie de la demande sur Footclubs par le club demandeur au plus tard 12 jours avant la date de la rencontre.

Toutes demandes faites avec d'autres moyens ne seront pas prises en compte.

FMI

Après 2 journées de championnat, il apparait que trop de feuilles de match Informatisées qui ne nous parviennent pas.

En cause principalement un mauvais paramétrage des coordonnées footclubs.

La Ligue vous a envoyé un mail vous rappelant les démarches à accomplir sur footclubs.

2^{ème} rappel, pensez à communiquer le mot de passe des rencontres aux personnes présentes le jour du match.

<u>IMPORTANT FMI</u>: Penser à échanger les mots de passe et les identifiants, avec les différents utilisateurs de la tablette FMI.

A partir de ce jour, les clubs seront amendés pour non utilisation de la FMI. Sachez toutefois que la non utilisation répétitive de la FMI peut entrainer des retraits de points.

REFERENT D1 ET D2

Responsable: MONTALBANO Stéphan

RESPONSABLE DELEGATION ET REFERENT FMI

Responsable:

Éric THIVOLLE

Avis aux Clubs : Pensez à vérifier le logiciel FMI (nouvelle version) pour une éventuelle mise à jour.

REFERENT D3 ET D4

Responsable:

Bernard DELORME

REFERENT D5

Responsable:

André GALLICE

La commission informe que le championnat D5 commence le 22/09, il n'est plus possible d'engager des équipes supplémentaires.

COUPES RENE GIRAUD et XAVIER BOUVIER:

Responsable: Djamel DJEDOU

FOOT DIVERSIFIE

Responsable:

Denis GLANDU

Championnat:

Les clubs sont priés de rentrer le résultat du match dès la rencontre finie ou le lendemain.(il n'y a que quarante-huit heures pour le saisir). Les sanctions seront mises en application.

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, ne pas oublier de mettre le numéro de la rencontre. Sinon amende.

COUPE « PAUL GATEAUD »:

Cadrage effectué le 23 septembre.

• FLGG / AS SFAM le 10/10/2019 19h30

- VALENCE MEDICAL / VALENCE CONSEIL DEP. Le 07/10 /2019 20H30.
- FC CHABEUIL / AS LE PIC le 11/10/2019 21h15.
- AS PTT VALENCE / AS VEORE MONTOISON le 07/10/2019 21h.
- BRG. LES VALENCE / AME SPORT le 10/10/2019 20h45.

Exempts:

- RCF07.
- FC EYRIEUX EMBROYE.
- FC PEAGEOIS.

N'oubliez pas qu'il peut y avoir des prolongations.

VETERANS

Responsables:

André GALLICE / Stéphan MONTALBA NO

Pour tous les matchs, les clubs doivent utiliser la tablette FMI et transmettre le résultat dès la fin de la rencontre.

Dans l'éventualité d'un non fonctionnement de la FMI vous devez signaler le problème à la commission et utiliser une feuille papier, dans ce cas ne pas omettre d'indiquer le N° de match, ce qui facilitera grandement le travail de la commission et vous évitera de payer une amende.

Merci d'avance de la bonne volonté que vous témoignez pour la commission.

Championnat : En poule H, US MONTELIER engage une nouvelle équipe, qui est engagée à la place de l'Exempt. Nous vous demandons de bien vouloir rattraper les matchs en retard, avant le 15/12/2019.

FUTSAL

Responsable:

Stéphan MONTALBANO

District Drôme Ardèche de Football



Commission des Compétitions Jeunes



PROCÈS-VERBAL N° 9

Réunion du 27/09/2019

Présents: Roselyne LAULAGNET, Thomas FUSTIER, , Philippe AUBERT, Sébastien DESCHAMPS, Philippe AUBERT, Flavie CHANAS, Robert ASTIER

ENTENTES

Responsable:

Roselyne LAULAGNET

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Ententes autorisées

Les demandes d'ententes doivent être faites avant le début de championnat Le premier nommé gère l'entente

U 15:

SAINT MONTAN, SAINT JUST SAINT MARCEL, CHATEAUNEUF DU RHONE

TOURNOIS

Responsable:
Robert ASTIER

NODCIT ASTIEN

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U 9 ET U 7

Responsables:

Thomas FUSTIER / Sébastien DESCHAMPS

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.f

Les poules définitives sont disponibles sur le site vendredi après les 3 réunions plénières du foot d'animation.

Les coordinateurs doivent envoyer la fiche planning le plus rapidement possible

Plateau U 9 : samedi 05/10/19

Plateau U 7 : samedi 12/10/19

Rappel règlement

Ballon taille 3, effectif 4 contre 4 en U 7, 5 contre 5 en U 9

Coups francs: tous directs

Touches : au pied : le joueur remet le ballon en jeu soit par une passe **au sol,** soit en entrant sur le terrain en conduite de balle (adversaires à 4 m)

Pas de hors jeu

Surface de réparation : largeur tout le terrain , profondeur 8 m

Coup de pied de but : dans la zone des 8 m

Coup de pied de réparation à 6 m pour les U 7, 8 m pour les U 9 Relance du gardien : à la main ou au pied sur ballon au sol

Dégagement de volée ou de demi – volée interdit

Relance protégée : dans la zone des 8 m Tacles interdits en U 7, autorisés en U 9 Arbitrage par un éducateur du bord du terrain

Temps de jeu : 40 mn pour les U 7, 50 mn pour les U 9

Attention: Tous les joueurs doivent être licenciés

Les joueurs peuvent être licenciés à la date d'anniversaire de leur 5 ans jusqu' au 31 /12/19.

CATEGORIE U11

Responsable:

Philippe Aubert - Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

Courriers reçus: FC TRICASTIN, US VAL D'AY, FC CHABEUIL, FC SALAISE, OL RUOMS, RC SAVASSE, SC BOURG ST ANDEOL.

Lieux des rencontres :

Le club ACE FC jouera ses plateaux U11 sur les installations de EURRE.

Les clubs des poules Promotion C, Espoirs H et Bourgeons J sont priés d'en prendre note.

Lois du Jeu :

Les nouvelles règles d'arbitrage ne s'appliquent pas au football réduit. Les clubs continuent à mettre en œuvre les dispositions présentées en 2017.

Feuilles de plateau:

Les feuilles de plateau à utiliser sont en ligne en rubrique : Documents/Documents/Documents Compétitions/FOOT D'ANIMATION.

Equipes Féminines spécifiques :

Les clubs souhaitant inscrire des équipes U12 Féminines (U12F, U11F, U10F) qui seront intégrées dans une ou des poules spécifiques contacteront la Commission des Jeunes pour prise en compte de leurs inscriptions. A ce jour, les clubs suivants sont enregistrés :

- -FC EYRIEUX EMBROYE,
- -FC 540,
- -FC VALENCE,
- -OLYMPIQUE VALENCE,
- -US MONTMEYRAN.
- -AS CORNAS.

Calendrier:

Pour rappel, les dates des plateaux sont des dates officielles de compétition. Les absences sont considérées au titre des forfaits journées et amendées comme telles.

Les calendriers sont en ligne en rubrique Documents/Documents/Documents Compétitions/FOOT D'ANIMATION. Ces nouveaux calendriers portent les modifications enregistrées sur l'ensemble des PV.

Les modifications portent donc sur les poules suivantes :

- Espoirs : Poules G, I et J.
- Bourgeons: Poules A, C, F, I, M et N.

Les clubs sont priés de prendre note des modifications suivantes :

Espoirs:

Poule F: HOSTUN FC 2 remplace HOSTUN FC 1. Poule G: HOSTUN FC 1 remplace FC CHABEUIL 2.

Poule I: Exempt 90 remplace FC 540 1.

Poule J: PIERRELATTE 5 remplace BG ST ANDEOL 2; Exempt 88 remplace FC TRICASTIN 2.

Bourgeons:

Poule A: FC SALAISE 5 remplace Exempt 98, Poule C: US VAL D'AY 2 remplace Exempt 93. Poule F: Exempt 89 remplace US VAL D'AY 2. Poule I: FC CHABEUIL 2 remplace FC CHABEUIL 3.

Poule M: FC 540 1 remplace FC 540 2.

Poule N: BG ST ANDEOL 2 remplace BG ST ANDEOL 3.

Prochains Rendez-vous U11:

Samedi 12 Octobre 2019.

CATEGORIE U13

Responsables:

Sébastien DESCHAMPS

Thomas FUSTIER

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les poules de brassage sont disponibles sur le site rubrique document.

ATTENTION : De nombreuses modifications ont été effectuées

Prochaine journée de brassage le 05/10/19

Le club visiteur doit obligatoirement envoyer la feuille de match dès le lundi à la Commission des Jeunes

CATEGORIE U15

Responsable

Flavie CHANAS

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Pensez à faire vos modifications de terrain ou d'horaire à l'avance (minimum 12 jours) par footclubs.

Coupes PESTRE et QUINTIN

Le tirage du tour de cadrage du 05/10/19 a été effectué par Elodie MASSELOT adjointe de direction et Robert ASTIER resposable des tournois.

Les rencontres sont disponibles sur le site ou footclubs

CATEGORIE U15 à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U15 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Temps de jeu : 2 mi- temps de 35 mn ; ballon taille 5 ; horaire officiel samedi 15h 30

CATEGORIE U18 FEMININES A 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.

Temps de jeu : 2 mi- temps de 40 mn ; ballon taille 5 ; horaire officiel 15h30

CATEGORIE U18

Responsable:

Claude BRESSON

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Rappel

Vous souhaitez décaler vos rencontres à domicile au samedi

Assurez vous que les clubs visiteurs soient d'accord

Contactez les par mail (boîte officielle)

Les clubs visiteurs peuvent refuser

Dans ce cas vous jouerez obligatoirement le dimanche à 10h.

Les clubs qui ne sont pas d'accord devront répondre par mail (boîte officielle) et mettre en copie à la Commission des Jeunes.

Coupe VIVIER BOUDRIER

Le premier tour de coupe aura lieu le 10/11/19

FUTSAL

Responsable:

Philippe Aubert

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Courrier reçu: FC ST Restitut

A compter de cette saison, la commission intègre la gestion des compétitions féminines de futsal, à savoir U15, U18F et séniors F.

Engagements équipes :

Afin de préparer les premières journées des compétitions futsal. Les clubs sont priés d'engager les équipes U13, U15, U18 pour le 30/09/2019 dernier délai.

Les clubs pourront inscrire 2 équipes dans chaque catégorie.

Afin de favoriser la participation du plus grand nombre de clubs, l'inscription des équipes 2, est enregistrée selon le rang d'arrivée.

Situation au 29/09/2019 :

U13: 60 Inscrits pour max =72, U15: 36 Inscrits pour max = 36, U18: 23 Inscrits pour max = 36.

Telles que figurant au calendrier général des jeunes, les premières journées sont prévues :

- -Les 02 et 03 Novembre 2019 pour la catégorie U13,
- -Les 26 ou 27 Octobre 2019 pour les catégories U15 et U18.

NB : La date du 01 Novembre 2019 pourra être utilisée pour chacune des catégories en fonction des disponibilités des installations.

Retour sur enquête pratique Futsal:

Au mois de Mai, une enquête sur les souhaits de pratique futsal pour les catégories U13, U15, U18 en compétition a été adressée à l'ensemble des clubs du Districts. 20 réponses ont été retournées.

Les clubs ayant répondu favorablement à l'intérêt d'une compétition seront réunis le Vendredi 15 Novembre au siège du District pour une réunion d'échanges.

DRÔME ARDÈCHE FFF

District Drôme Ardèche de Football



Commission Féminine

PROCÈS-VERBAL N° 6 du 30 septembre 2019

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Présidente de la commission : Nathalie PELIN

Responsable des compétitions jeunes : Roselyne LAULAGNET

Responsable des compétitions séniors et en charge de la féminisation : Nathalie PELIN

Membres de la commission : Daniel CHEVAL, Christophe MONTET, Michel PEYROUZE et Jean Pierre

BORDELAIS

CHAMPIONNAT SENIORS F à 11

Responsable

Nathalie PELIN - Port 06.19.22.57.89

Mail: competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Bravo aux équipes qui se sont qualifiées pour le second tour de la Coupe de France.

Les rencontres de championnat de ces équipes du 06/10 sont reportées au week-end du 23 et 24/11. Sont concernées : Chateauneuf S/ Isère (et donc Vallée du Jabron), Vallis Auréa (et donc Chavanay) et FC Gorges de l'Ardèche (et donc Pont La Roche).

CHAMPIONNAT SENIORS F à 8

Responsable

Nathalie PELIN – Port 06.19.22.57.89

Mail: competitions.feminines@drome-ardeche.fff.fr

Les nouvelles règles de l'arbitrage ne s'appliquent pas au football à effectif réduit. Les clubs continuent à mettre en œuvre les dispositions présentées en 2017.

Poule A: Sarras Sport St Vallier remplace Lapeyrouse

Poule B: Sarras Sport St Vallier quitte la poule B donc 1 exempt

Les calendriers sont disponibles sur le site du district.

CHAMPIONNAT U18 F

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Temps de jeu : 2 mi- temps de 40 mn ; ballon taille 5 ; horaire officiel 15h 30

CHAMPIONNAT U15 F

Responsable

Roselyne LAULAGNET- Port 06.11.15.53.93

Mail: competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Ententes autorisées:

FC La Valdaine – FC Pays de Bourdeaux – FC La Coucourde

Gestionnaire: FC La Valdaine

US Rochemaure – O. Centre Ardèche

Gestionnaire: US Rochemaure

INFORMATIONS AUX CLUBS

Toutes demandes de modifications (dates, horaires, installations) doivent être saisies sur footclubs. Au préalable le club qui demande la modification, doit informer téléphoniquement le club adverse et l'aviser qu'une demande est en cours. Nous demandons aux clubs de répondre aux demandes effectuées afin de respecter les délais.

RAPPEL IMPORTANT : Les demandes de modifications de dates de rencontres doivent nous parvenir impérativement dans un délai de 12 jours avant la rencontre officielle.

Référent FMI au district : Eric MILHAN 06.47.13.29.12

DISTRICT DRÔME ARDÈCHE FFF

District Drôme Ardèche de Football



Commission Statut de l'Arbitrage

Procès-Verbal N°1 du 26 septembre 2019

<u>Présents</u>: Eric MILHAN, Gérard FANTIN, Philippe GIRODON, Patrick GIRON et Elliot BEATTIE. <u>Excusés</u>: Nicolas BRUNEL, Gérald GALES, François MICHELAS et Marc DUPUIS.

Etat des clubs <u>Départementaux</u> en infraction au STATUT DE L'ARBITRAGE Pour la saison 2019/2020 (à la date du 31 août 2019)

Prenant en considération les dispositions arrêtées à l'AG de la LAuRAFoot à LYON le 29 juin 2019, la Commission dresse un état de la situation des clubs **Départementaux** à l'égard des obligations imposées au Statut de l'Arbitrage et au Statut Aggravé. Les clubs listés ci-dessous sont à la date du 31 août 2019 en infraction avec le Statut de l'Arbitrage et le Statut Agravé. <u>Ils ont jusqu'au 31 janvier 2020</u> pour régulariser leur situation en présentant de nouveaux candidats. Remarque : les licences Arbitres renouvelées HORS DELAIS (après le 31 août 2019) ne couvrent pas leur club pour la saison 2019/2020 (cf.Articles 26 et 48 du Statut Fédéral de l'Arbitrage).

Niveau de		T	
Compétition le	N° CLUB	NOM CLUB	INFRACTION
plus élevé			
D4	530928	A.ST BATHELEMY LE PIN / GROZON	1 Arbitre
D4	548847	F.C. DIOIS	1 Arbitre
D4	528652	E.S. ST JEURE D'AY	1 Arbitre
D4	551620	ENT. S. LE LARIS MONTCHENU	1 Arbitre
D4	563906	F.C. ROCHEGUDIEN	1 Arbitre
D1	504343	F.C. ANNONAY	1 Arbitre + 21 Ans
D3	546999	F.C. HAUTERIVES U.S.GRAND SERRE	1 Arbitre
D4	519783	F.C.SAUZET	1 Arbitre
D1	504422	F.C. SERRIERES SABLONS	1 Arbitre + 21 Ans
D1	504293	F.C.TRICASTIN	1 Arbitre + 21 Ans
D4	544907	F.C.VALLON PONT D'ARC	1 Arbitre
D1	552125	FOOTBALL EN MONT PILAT	1 Arbitre + 21 Ans
D2	504370	O. CENTRE ARDECHE	1 Arbitre + 21 Ans
D1	504462	PERSEVERANTE S. ROMANAISE	1 Arbitre + 21 Ans
D4	538001	R.C. SAVASSON	1 Arbitre
D3	504307	S.C. BOURGESSAN	1 Arbitre
D3	544713	S.C. ROMANS	1 Arbitre
D2	509197	U.S. DAVEZIEUX	1 Arbitre + 21 Ans
D4	521002	U.S. ST GERVAIS S/ROUBION	1 Arbitre
D4	510689	U.S. MARTINOISE	1 Arbitre

Le Président Eric MILHAN Le Secrétaire Gérard FANTIN

DRÔME ARDÈCHE FFF

District Drôme Ardèche de Football



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 08

AVIS AUX CLUBS

LISTE OFFICIELLE DES CORDONNEES DES ARBITRES

La C.D.A. Informe tous les clubs, qu'à partir de cette saison, la liste téléphonique des arbitres n'est plus disponible sur le site du District.

Désormais, en cas de besoin, vous pourrez la consulter à partir la boîte mail officielle de votre club. Merci d'en prendre note.

COMMISION DE DISCIPLINE

<u>ATTENTION</u>: La C.D.A. Vous informe, qu'à partir de la semaine prochaine (le 25/09/2019), LA COMMISSION DE DISCIPLINE se réunira le <u>MERCREDI SOIR</u> et non plus le jeudi.

Vous avez toujours 48h pour lui adresser vos rapports, dernier délais le mercredi dans la journée, afin qu'elle puisse traiter vos dossiers dans les meilleures conditions. Merci d'en prendre note.

RAPPEL AUX ARBITRES ET AUX CLUBS

L'ensemble des courriers concernant le Commission Départementale des Arbitres doit être envoyé <u>UNIQUEMENT</u> à : arbitres@drome-ardeche.fff.fr

Merci d'en prendre note.

RATTRAPAGES DU TEST TAISA

- Le samedi 19 Octobre 2019
- Le samedi 01 février 2020 (dernier jour)

Les lieux et horaires restent encore à définir.

Les rattrapages sont ouverts aux arbitres qui n'ont pas réussi leur test (24 accélérations).

A L'ATTENTION DES CLUBS POUR LES DEMANDES D'ARBITRES

La Commission Départementale des Arbitres rappelle à tous les clubs, que toute demande d'arbitre doit se faire uniquement à l'adresse ci-dessous, et sur **DOCUMENT SPECIFIQUE**.

arbitres@drome-ardeche.fff.fr

Merci d'en prendre note.

FORMATION DES ARBITRES-ASSISTANTS AGREES LIGUE ET DISTRICT

La C.D.A. vous informe que la réunion annuelle de formation des arbitres-assistants agréés Ligue et District aura lieu le samedi 12 octobre 2019 à GUILHERAND-GRANGES.

Rendez-vous à 8h15 très précises (stade des Combes). La réunion prendra fin à 13h30. Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot.....) ainsi qu'un nécessaire de prise de notes. La présence à cette demi-journée de formation est **OBLIGATOIRE**.

Par ailleurs, tous les arbitres centraux qui manifestent un intérêt pour la fonction d'arbitre-assistant peuvent assister à cette matinée de formation.

Ordre du jour :

- Atelier technique et physique
- Point technique (signalisation, vidéo DTA...)
- Questionnaire des connaissances théoriques (Q.C.M.)

LISTE DES ARBITRES ASSISTANTS CONVOQUES

	T	T
AIT BTAL	NAJIM	District Assistant 1
AROUI	HAMOUDA	District Assistant 1
AYDIN	AYDIN	District Assistant 1
BENOIT	CHRISTOPHE	District Assistant 1
GALOYAN	ARTHUR	District Assistant 1
GRASSET	GUILLAUME	District Assistant 1
GRUAU	CHRISTOPHE	District Assistant 1
LOMBARD	LOIC	District Assistant 1
PARTAMIAN	REMI	District Assistant 1
ROUBI	FREDERIC	District Assistant 1
SABOUR	AZEDDINE	District Assistant 1
TOURELLE	CYRILLE	District Assistant 1
ASTIER	ANTOINE	District Assistant 2
BASKAL	SULYMAN	District Assistant 2
BENDJEDDA	HAKIM	District Assistant 2
BUTLER	SYLVAIN	District Assistant 2
CLEMONT	JEAN MATHIEU	District Assistant 2
DA SILVA	PATRICE	District Assistant 2
EL HADDIOUI	JALAL	District Assistant 2
ELAKHMAIRI	MUSTAPHA	District Assistant 2
LE JEUNE	ALAN	District Assistant 2
LEBON	FLORIAN	District Assistant 2
MARMEY	ISABELLE	District Assistant 2
MATHE ROUSSEL	JEAN LUC	District Assistant 2
MILHES	NICOLAS	District Assistant 2
MONTAGNON	NOEMIE	District Assistant 2
PERDRIOLE	RAPHAEL	District Assistant 2
RODRIGUES DE OLIVEIRA	JAO	District Assistant 2
SI MERABET	BRAHIM	District Assistant 2

AGENDA PREVISIONNEL DES ACTIONS TECHNIQUES SAISON 2019/2020

La Commission Départementale des Arbitres vous précise que les informations relatives aux actions techniques (lieu, horaires, ordre du jour, liste des arbitres convoqués...) sont consultables sur le site internet du District Drôme-Ardèche de Football dans les rubriques : « PROCES VERBEAUX / ARBITRAGE »

OCTOBRE 2019

- Samedi 12 octobre :

Formation continue des arbitres-assistants agrées Ligue et District

- Samedi 19 octobre :

Séance de rattrape du test TAISA

NOVEMBRE 2019

- Vendredi 08 novembre:

Formation continue des arbitres classés D5

- Samedi 09 novembre :

Formation continue des arbitres classés D4

- Samedi 23 novembre :

Formation continue des arbitres classés D3

DECEMBRE 2019

- Samedi 07 décembre :

Formation continue des arbitres classés D1 et D2

FEVRIER 2020

- Samedi 01 février :

Dernière séance de rattrapage du test TAISA

- Samedi 01 février :

Formation continue des arbitres seniors (rattrapage)

- Samedi 15 février :

Formation continue des arbitres U15 et U18

- Samedi 22 février :

Formation continue des arbitres classés U15 et U18

MAI 2020

- Vendredi 15 mai :

Formation initiale des arbitres stagiaires adultes et jeunes (séance N°8 : bilan de la saison)

<u>JUIN 2020</u>

- Lundi 15 juin:

Établissement des classements arbitres adultes et jeunes (à confirmer)

COURRIERS DES ARBITRES

ERATUM: Une erreur s'est glissée dans le PV n° 07, il fallait lire FALAISE Mathias indisponible du 20/09/2019 au 29/11/2019 et non du 20/09/2019 au 29/09/2019

- **DOMINGOS DE FARIA Elder** : Rapport circonstancié sur la rencontre seniors D4 du 22/09/2019, lu et noté
- BENDJEDDA Hakim: Courriel demandant une création d'une doublette assistants, lu et noté
- FEYTEL Alexis : Démission du corps arbitral, lu et noté, merci pour les services rendus
- DUSSAUD Gérald : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- PERDRIOLE Raphaël : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- CHAVES Hugo : Certificat Médical, lu et noté, prompt rétablissement
- **GONCALVES Daniel** : Courriel concernant un problème de la tablette de la rencontre de D4 du 29/09/2019, lu et noté
- CHEVAL ALBERT Fanny : Rapport circonstancié de la rencontre coupe X. BOUVIER du 29/09/2019, lu et noté
- CALATAYUD Renaud : Courriel concernant un problème de la tablette de la rencontre de coupe X. BOUVIER du 29/09/2019, lu et noté
- DESCOURS Thomas: Courriel demandant d'arbitrer les seniors, lu et noté
- EL HADDIOUI : Courriel concernant sa distance kilométrique, lu et noté
- DJERIDI Idriss : Problème de santé, lu et noté, prompt rétablissement
- RAHIBI Mehdi : Courriel concernant un problème de la tablette de la rencontre de coupe
 X. BOUVIER du 29/09/2019, lu et noté

COURRIERS DES CLUBS

- ES NORD DRÔME : Demande d'arbitre en D5 pour le 27/10/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon disponibilité de notre effectif
- US VAL D'AY: Rectificatif de l'Encadrement Technique de son équipe seniors D2, concerne Mr BOURNAC Benjamin et non Mr. REVIRAND Christophe, lu et noté
- ST CYR FELINES: Demande d'arbitre en D5 pour le 06/10/2019 + toutes les rencontres de leur deux équipes seniors, lu et noté, votre demande sera exaucée selon disponibilité de notre effectif
- AS ST PRIEST : Demande d'arbitre en D5 pour le 06/10/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon disponibilité de notre effectif

• AS ST FELICEN : Demande d'arbitre en D5 pour toutes les rencontre 1ère phase, lu et noté, votre demande sera exaucée selon disponibilité de notre effectif

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES

ENCADREMENT TECHNIQUE DES EQUIPES SENIORS ET JEUNES

Comme la saison dernière, le District Drôme-Ardèche de Football souhaite que les équipes soient encadrées par des éducateurs diplômés.

Les équipes concernées sont : Seniors D1 et D2 U18 « D1 » et « D2 », U15 « D1 » et « D2 »

La liste est disponible sur le site internet du District «rubrique arbitrage/documents arbitrage »

De ce fait, nous demandons à tous les arbitres, et plus particulièrement aux jeunes qui officient en catégorie U15 et U18, de veiller scrupuleusement au pointage des éducateurs diplômés en respectant les 2 points indiqués ci-dessous :

- faire preuve de plus de rigueur sur la correspondance licences et identités des personnes présentes sur le banc de touche.
- En cas d'inscription sur la feuille de match d'un éducateur autre que celui qui est mentionné dans le document ci-joint, envoyer un mail pour signaler l'anomalie à l'adresse suivante : district@drome-ardeche.fff.fr avec copie à : jmjpion@libertysurf.fr

L'attention des arbitres concernés est plus que jamais appelée sur le respect de ces mesures. Il est précisé que l'éducateur doit être présent :

- Lors de la réunion d'avant match
- Lors de la rencontre sur le banc de touche
- Lors de la signature de la feuille de match à l'issue de la rencontre

La C.D.A. appliquera le règlement intérieur pour tout manquement à cette obligation.

INFORMATION A L'ATTENTION DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES

La C.D.A. vous informe que le livre « le Football et ses règles » édition 2020 est disponible.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : r.viallet@drome-ardeche.fff.fr

Le montant du livre est fixé à 28€ (chèque à établir à l'ordre du District Drôme-Ardèche de Football).

Le Président Nicolas BRUNEL Le secrétaire Jean Baptiste RIPERT